

**DECISION D'ACCEPTATION DE CANDIDATURES****ÉLECTIONS DU 4 DÉCEMBRE 2014****COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

Je soussignée Christine Mistral, directrice adjointe des ressources humaines,

Vu la loi n°2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX et son article 50;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928,

Vu le décret n°2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'instruction du 7 juillet 2014 relative à l'organisation des opérations électorales au sein du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires ;

Vu la note MEDDE/SG/DRH/RS du 7 juillet 2014 spécifique relative aux modalités d'organisation du scrutin du 4 décembre 2014 pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires locales compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers ;

Vu l'instruction du 6 octobre 2014 modifiée relative aux modalités générales des scrutins du 4 décembre 2014 pour l'élection des représentants du personnel au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu les actes de candidature ;

**décide**

**Article 1**

En vue de l'élection des représentants du personnel au comité technique d'établissement, les candidatures qui sont acceptées sont les suivantes :

**I – Liste présentée par le syndicat Fédération nationale de l'équipement et de l'environnement - Confédération générale du travail (FNEE-CGT)**

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

- Madame PIAZZOLI Marie-France
- Madame PATÉ Marie-Jocelyne
- Madame LE GALLO Nicole
- Madame GOUEDARD Gabriel

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

- Madame VIRAVONG Fabienne
- Monsieur PORLÉ Nicolas
- Monsieur TERRASSE Philippe
- Madame MERDJI Dabia

Au titre du grade d'adjoint administratif de 1ère et 2ème classe

- Madame LÉBOUCHER Stéphanie
- Madame CLAIRIS Murielle
- Monsieur BLAIN Samuel
- Monsieur YANG May Bao

**II – Liste présentée par le syndicat Force ouvrière (FO)**

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

- Madame FAURE Roselyne
- Madame SZYJKA Évelyne
- Madame SCALELLI Ghislaine
- Madame CARPENTIER Nelly

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

- Monsieur FLAJEOLET Gérard
- Madame PEYROU Marie-Ange
- Monsieur DELAVAL Marc
- Madame PEILLEX Monique

Au titre du grade d'adjoint administratif de 1ère et 2ème classe

- Madame CHERIOT Catherine
- Madame CAILLERETZ Delphine
- Monsieur LEVALLET Yohann
- Madame SANTIQUET Anne-Lise

**III – Liste commune présentée par le syndicat Confédération française démocratique du travail (CFDT) et par le syndicat Union des syndicats autonomes (UNSA)**

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

- Monsieur LE BANNER Gérard
- Madame JIMENEZ Francine
- Madame LEEUWERCK Évelyne
- Madame COLNOT Martine

Au titre du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

- Madame PEIFFER Pascale
- Madame KASPRZYCKI Chantal
- Madame GUIBERT Mireille
- Madame HARPON Line-Rose

## Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 23 octobre 2014

La directrice adjointe des  
ressources humaines

**Signé**

Christine Mistral